

Assistant technique en instruments de musique option guitare



Le titulaire de ce CAP est un ouvrier qualifié chargé de la fabrication, de la réparation et de l'entretien d'un instrument. Il possède, outre des compétences techniques, les connaissances musicales et musicologiques indispensables à l'exercice de son métier. Inscrite dans la filière métiers d'art, la facture de guitare nécessite une longue expérience afin d'acquérir une maîtrise complète du geste. La formation donne donc les bases méthodologiques et techniques pour débiter dans ce métier.

A partir d'instructions écrites ou orales relatives à la réalisation de tout ou partie d'ouvrages, le titulaire du CAP devra être capable d'assurer les tâches suivantes:

- Assurer les opérations de première maintenance (réparation préventive et réparation courante) et de fabrication d'une partie d'instrument de musique (pièces simples).
- Informer et conseiller la clientèle sur le bon usage et la maintenance de l'instrument.
- Vérifier l'état de fonctionnement de l'instrument et en rendre compte.
- Maîtriser les connaissances techniques et leurs applications pratiques dans les domaines de:
 - ✓ l'outillage
 - ✓ l'électronique et l'informatique
 - ✓ l'acoustique
 - ✓ l'organologie.
- Apporter la réponse adaptée au problème posé.
- Identifier les différentes parties des instruments et les accessoires qui s'y rapportent.
- Exercer des fonctions d'exécution dans la fabrication de parties d'instrument de musique.

L'option guitare forme aux opérations de maintenance et de réparation propres à cet instrument: remplacement des pièces défectueuses au niveau des accessoires (vibrato, mécanique...) ou de l'électronique (câblage...), réglage du manche et du vibrato, façonnage des pièces, réalisation d'un câblage...

Une pratique instrumentale n'est pas un critère d'entrée en formation. Elle constitue cependant un avantage certain dans ce secteur professionnel.

↳ Débouchés

Le titulaire du CAP d'assistant technique en instruments de musique est appelé à exercer des fonctions d'exécution dans la réalisation des tâches confiées dans de petites et moyennes entreprises artisanales (atelier de réparation) ou commerciales (magasins de musique), conservatoires, laboratoire de musée...

↳ Accès à la formation

Après une classe de 3^{ème} **tous les 2 ans avec test.**

**Prochain recrutement en
septembre 2019**

↳ Programme

Disciplines et activités	1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année
Enseignement technologique et professionnel	17h	17h
Français, histoire-géographie	4h30	4h
Mathématiques Sciences	4h	3h30
Langue vivante	2h	2h30
Arts appliqués-cultures artistiques	2h	2h
Education physique et sportive	2h30	2h30
Prévention –santé- environnement	1h	1h30
Période de formation en milieu professionnel	6 semaines	6 semaines
Enseignements facultatifs		
Atelier d'expression artistique	2h	2h
Atelier Education physique et sportive	2h	2h

Enseignements professionnels

- Histoire de la musique et de la guitare
- Travail du bois (menuiserie, ébénisterie, finition en vernissage)
- Utilisation des machines à bois (scie à rubans, scie circulaire, dégauchisseuse, raboteuse, ..)
- Acoustique musicale
- Electronique spécifique aux guitares
- Opérations d'entretien et de réparation des instruments de la famille des guitares
- L'instrument : principes et évolutions de la facture - anatomie et fonctionnement de l'instrument
- Matériaux et produits : utilisation - caractéristiques - classification (bois, adhésifs, abrasifs, vernis et traitement de surface)
- Outillage : connaissance de l'outillage spécifique à la facture des guitares
- Modes opératoires : diagnostic - techniques d'assemblage - techniques d'entretien et de réparation - câblages - techniques de réglage
- L'entreprise et son environnement : vie sociale et professionnelle (prévention des risques professionnels)
- marché de l'instrument (entreprises du secteur, marques...)
- organisation de l'entreprise et du travail - notions de coûts de réparation

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Unités professionnelles :

- Pratique professionnelle, coeff 11 (dont 1 pour Prévention santé Environnement)
- culture professionnelle, coeff.6

Unités d'enseignement général :

- Français, histoire-géographie – éducation civique coeff. 3
- Mathématiques– Sciences physiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Langue vivante étrangère, coeff.1

Statistiques

En 2011 dans l'académie de Montpellier : 15 candidats inscrits, 15 présents, 15 admis (soit 100.00 % de réussite).

En 2013 dans l'académie de Montpellier : 14 candidats inscrits, 14 présents, 14 admis (soit 100.00 % de réussite).

En 2015, dans l'académie de Montpellier : 15 candidats inscrits, 15 présents, 15 admis (soit 100.00 % de réussite).

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- Brevet des Métiers d'Art (BMA) Technicien en facture instrumentale option guitare.
- Brevet de Technicien (BT) de musique

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Où se former en Languedoc Roussillon

34 Bédarieux

Lycée professionnel Fernand Léger

En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Les fiches métiers
- Parcours Les métiers de l'Artisanat d'Art
- Après un CAP ou un BEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.